Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Expo.02 : le Canton de Vaud manifeste son soutien et en appelle aux autres cantons organisateurs

Le Conseil d'Etat vaudois manifeste son soutien ferme à la réalisation de l'Expo.02. Il est prêt à y engager des moyens financiers supplémentaires, dans la mesure où les autres cantons organisateurs seront disposés à faire de même. Il a adressé une lettre dans ce sens à ses partenaires, les cantons du Jura, de Neuchâtel, de Berne et de Fribourg.

Le Conseil fédéral, en proposant un crédit supplémentaire de 250 millions pour contribuer à la réalisation de l'exposition nationale retardée à 2002, a subordonné sa participation à des contributions supplémentaires de l'économie et d'autres partenaires institutionnels. Le Conseil d'Etat vaudois considère que les cantons organisateurs sont parties prenantes, et qu'il leur appartient également d'apporter une contribution concrète à la réussite de l'Expo.02, à laquelle il est fermement attaché. Dans ce sens, il a adressé une lettre aux autres cantons organisateurs pour leur communiquer cette détermination, et pour les appeler à participer à un effort financier commun.

A ce jour, l'engagement financier du Canton de Vaud s'élève à 10 millions de francs , montant du crédit approuvé à cet effet par le Grand Conseil le 12 novembre 1996.

A ce stade, aucun chiffre ne peut être articulé quant à la contribution supplémentaire que pourrait fournir le Canton de Vaud. Sur le principe, il s'agit d'abord de vérifier que les autres cantons sont d'accord de participer à l'effort financier requis. Il s'agira ensuite de mesurer avec eux et avec la direction de l'Expo.02 l'ampleur du soutien qu'ils devront apporter ensemble pour atteindre leur objectif commun, avant de pouvoir déterminer les montants que chacun devra solliciter auprès de son Grand Conseil.

Dans sa lettre à ses homologues des cantons du Jura, de Neuchâtel, de Berne et de Fribourg, le Conseil d'Etat vaudois reste convaincu que le projet "Expo.02" est de nature à renforcer le lien confédéral et à dynamiser l'ensemble des régions concernées, et qu'à l'inverse un échec aurait des effets extrêmement négatifs, aussi bien sur le plan politique que sur le plan économique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 novembre 1999

Claude Ruey, président du Conseil d'Etat, 021/ 316 40 04 Fabien Loi Zedda, secrétaire général du DFJ, délégué à la commission de projet, 021/ 316 30 04